

GPA BUSINESS

Allô Maman, bobo, Maman comment tu m'as fait, t'es stérile? Allô Papa, bobo, **Papa comment tu m'as fait sans maman?** Allô Bébé bobo, Bébé t'es né par GPA.

Par **Manon Voland**

Eh non, il n'est question ici ni de l'agence de sécurité, ni du groupement professionnel des architectes, mais bien de la « gestation pour autrui », cette pratique pas toujours bien connue et interdite dans de nombreuses contrées.

Ce terme à consonance barbare cache pourtant un acte considéré comme miraculeux pour la plupart des femmes : celui de donner la vie à un petit être innocent. Acte encore plus providentiel pour de futurs parents qui ne peuvent pas en avoir : que le couple soit composé de deux mamans, de deux papas, d'un seul géniteur célibataire ou qu'il soit frappé par une infertilité féminine, la GPA promet à tous un nourrisson tout ce qu'il y a d'humain. Mais si l'on devait raconter cette procréation, qui seraient les véritables parents ? A qui achèterait-on les graines ? Quelle

cigogne utiliserait-on pour la livraison ? Autant de questions saugrenues qui sous-tendent cette pratique sociale qui dérange.

D'un côté, il y a la mère porteuse, le ventre qui accueille un marmot conçu d'un amour non consommé, et dont elle peut également être la mère biologique si elle utilise ses propres ovules plutôt que de faire appel à une donneuse. De l'autre, il y a les parents intentionnels, soit les bailleurs de fonds de toute cette entreprise, qui apportent le cash, les conditions, et parfois les gamètes. Au milieu, il y a le futur nouveau-né, qui a un nombre de parents supérieur à la moyenne et (parfois) un passeport différent de ceux qu'il considère comme ses géniteurs. Cette matrice de reproduction semble avoir trop d'entrées pour une majorité de gouvernements, qui refusent de faire face à la montée en puissance du phénomène. Pourquoi ? Car le corps de la femme est sacré. *#MeToo*.

Le tourisme du bébé achat

La Suisse, comme de nombreux voisins, interdit la maternité de substitution ainsi que le don d'ovules et d'embryons selon l'argument que la porteuse est et reste la mère de l'enfant, comme sa définition latine l'indique : *mater semper certa est* (la mère est toujours certaine). En effet, et c'est à nos meilleurs ennemis tricolores que nous devons le terme, le principe « d'indisponibilité du corps humain » – soit l'illégalité de faire du corps l'objet d'un contrat restreignant sa disposition – prévaut pour les détracteurs de la GPA. L'idée étant d'empêcher la marchandisation du corps des femmes, menant à une dépréciation de

sa dignité. C'est pourquoi certains pays tolèrent la gestation pour autrui, mais uniquement à titre altruiste, comme le Royaume-Uni, où la gestatrice ne peut être rétribuée pour ce travail. Et ce malgré l'ironie du mot *labor* pour parler de l'accouchement chez les rosbifs. Au pays de l'Oncle Sam, au contraire on fait la part belle à la rémunération, et y récupérer un nourrisson à rapporter à la maison peut facilement coûter autour des 150K, comme ils disent. Toutefois, comme dans tout bon rayon de produits frais, il y a toujours des produits labélisés au rabais, à mesure que le terme approche. Triste réalité : selon les régions du monde, le prix d'un bébé varie également, avec les pays de l'Est et l'Asie en queue de peloton de la grande course mondiale au nourrisson. Et c'est là que le bât blesse : on pourra bien calmer notre conscience en clamant haut et fort que les femmes de Grande-Bretagne ou d'Amérique sont totalement libres de leur choix, mais qu'en est-il des autres contrées ? Des régions du monde où les femmes n'ont pas leur mot à dire et où la détresse financière est perceptible dans les rues ? Où se situe la limite entre l'acceptation volontaire et involontaire à donner son corps à autrui pendant neuf mois ?

Avec ces législations qui se crient leurs contraires à travers le monde, les parents en désir d'enfant n'ont pas attendu longtemps avant d'aller chercher ailleurs une approbation qu'ils ne trouvaient pas dans leur pays d'origine. Ainsi est né le tourisme procréatif dans la grande supérette du monde, où des agences se remplissent les poches avec plus ou moins bonne conscience, où des mères porteuses choisissent couci-couça leur bonne action, et où des citoyens modèles deviennent soudainement des criminels aux yeux de leur justice. Comme quoi l'amour triomphe toujours.

Un enfant et quatre parents

Le tourisme procréatif et le respect du corps féminin (ironique quand on réalise que ces lois ont été écrites par des hommes... pour des femmes) ne sont pas les seuls arguments sur lesquels s'appuient les opposants à la GPA. Ajoutons à la liste les risques physiques pour la mère porteuse et pour l'enfant, qu'ils soient liés à la grossesse et à l'utilisation d'ovocytes d'une autre femme ou à des conditions d'enfantement parfois précaires et dangereuses car illégales ; le manque de considération du lien tissé entre une mère et son enfant durant la gestation ; l'indifférence face au désespoir émotionnel des mères porteuses post-naissance ; ou encore le risque de shopping d'enfants, avec options, proposé par des entreprises étrangères à la manière de concessionnaires auto, où le choix du sexe du nouveau-né se monnaie en milliers de dollars (la science-fiction n'est pas loin).

On a également oui dire que les enfants pourraient être perturbés dans leur développement psychologique par le fait d'avoir deux ou trois mères, et un ou deux pères. Une réalité que Valentina Menneson, née par GPA en octobre 2000 aux Etats-Unis, combat du haut de ses 18 ans, dans un livre, *Moi, Valentina, née par GPA* (Editions Michalon, 2019), et qui s'est « toujours sentie normale. Comme tout le monde, j'ai mes questions existentielles, mais pas parce que je suis née dans un autre ventre que celui de ma mère. » Voilà dix-huit ans

que ses parents intentionnels se battent pour se faire reconnaître comme des géniteurs avérés par l'Etat français, et non pas uniquement par les actes de naissance californiens. Dix-huit ans qu'ils se trouvent sous les feux des médias dans l'espoir de voir la loi changer. Il y a cinq ans, la Cour européenne des droits de l'homme a fait un premier pas en avant en obligeant les pays à reconnaître les enfants nés à l'étranger d'une GPA, et à leur donner la nationalité de leurs parents, sans pour autant les affilier officiellement à ceux-ci. En l'état, seul le père, s'il a donné son sperme, peut obtenir la reconnaissance de son bambin, son ou sa conjointe pouvant prétendre à une adoption.

Le pays de Heidi se planque derrière le même principe, à condition que la mère porteuse ait renoncé à ses droits sur le petit. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les couples de même sexe et les concubins peuvent adopter l'enfant de leur conjoint, de la même manière que les binômes mariés, sortant ainsi la Suisse du Moyen Age (quoique l'adoption soit encore interdite pour les homosexuels en partenariat enregistré – un paradoxe assez ridicule. Mieux vaut donc être gay en couple mais non pacsés pour avoir un gosse). Ainsi donc, « hormis » des conséquences de reconnaissance parentale, partir acheter un enfant à l'étranger n'est pénalement pas punissable, le bien-être de l'enfant prévalant. Et sauf danger majeur, il ne sera pas retiré à ses parents. Ces lois ne sont-elles pas, en définitive, devenues des écrans de fumée derrière lesquels se cachent les gouvernements pour ignorer un phénomène qui répugne les plus puritains ? Pourquoi ne pas légaliser la GPA au lieu de mettre les tribunaux devant le fait accompli, et devant un nourrisson qui ne demande qu'à avoir des parents ? C'est l'argument que brandissent les partisans de la GPA.

Mon corps, mon choix, mon bébé

Pourrait-on envisager la GPA sous un angle autre que répressif ? Avant tout, cette pratique permet de donner une solution et de l'espoir à des désirs d'enfant non satisfaits par les voies naturelles, et de redonner une raison d'être à des femmes qui n'en avaient plus. Légaliser la GPA pourrait également permettre de réduire le tourisme de procréation, et donc la lutte immorale pour le tarif le plus concurrentiel qui se développe autour. Cette tendance à la baisse des prix dans certaines régions du monde comme l'Asie (n'est-ce pas le plus grand supermarché de la planète ?) apparaît même pour beaucoup comme une nouvelle forme d'exploitation néocolonialiste, où les Occidentaux profitent des conditions économiques pour acheter des enfants au meilleur prix. C'est pourquoi la Thaïlande a progressivement

interdit la GPA pour les couples étrangers. Parce que laisser la pratique être légale dans certains pays mais pas d'autres, c'est ouvrir grand la porte à la précarisation des mères porteuses, illégales et mal vues, au désespoir des mères d'intention qui se battent pour que l'on reconnaisse leur enfant, et aux abus en tout genre, du chantage envers une mère porteuse qui refuse de donner son enfant au couple intentionnel qui répudie un nouveau-né qui ne lui convient pas, ou aux entremetteurs qui découragent une femme d'avorter pour vendre l'enfant à un couple désespéré. Sans cadre et sans contrat, l'argent domine toujours. Et à ceux qui agitent le spectre de l'adoption, les militants pour la GPA balancent l'argument de la pénurie d'enfants adoptables, des délais d'attente inhumainement longs, des critères toujours plus nombreux à remplir, et de la complexité psychologique d'enfants abandonnés, que certains parents ne sont pas préparés à encaisser, au risque d'une seconde rupture, traumatique pour l'orphelin « double ».

Enfin, par opposition au précepte de respect de la dignité humaine, les pro-GPA défendent le principe de liberté individuelle, ou personnelle, selon lequel chacun peut disposer de sa personne comme bon lui semble, tant qu'aucune pression économique ou psychologique n'est à la base de ses décisions. Quid des femmes qui font appel à des mères porteuses pour ne pas subir les conséquences d'une grossesse ? Tant que tout le monde y trouve son compte, mère de substitution et mère d'intention, les partisans de la GPA n'y voient pas l'occasion de faire

« IL S'AGIT BEL ET BIEN DE VENDRE LES ENFANTS »



Eliette Abécassis, auteure de *Bébés à vendre*, voit dans la GPA « le symptôme d'une civilisation de l'hypermarché ».

grand bruit. De nombreuses célébrités se font d'ailleurs les porte-parole de ce mouvement, d'Elton John à Ricky Martin, Cristiano Ronaldo ou le très médiatisé couple en K, Kim Kardashian et Kanye West. Un paradoxe dans un pays ultra-conservateur où l'Eglise catholique traditionaliste détient les clés de nombreux pouvoirs. *Make children great again*.

Fertilité en voie d'extinction

Imaginons un instant que les lois passées aient été édictées par des femmes : est-ce que la liberté d'exploiter notre corps comme bon nous semble aurait primé sur celle de notre prétendue dignité ? Aurait-on crié au scandale d'une nouvelle forme de prostitution, celle de nos ovaires ? A l'heure actuelle, exploite-t-on la détresse de parents ou rend-on espoir à ceux qui n'en avaient plus ? Une légalisation de la GPA nous mènerait-elle au futur dystopique dépeint dans *La Servante écarlate* de Margaret Atwood, où les femmes fertiles ne sont plus que des ventres à reproduction pour les riches, puissants et infertiles ? Le débat est large et ouvert.

« Notre fonction est la reproduction ; nous ne sommes pas des concubines, des geishas ni des courtisanes. Au contraire : tout a été fait pour nous éliminer de ces catégories. Rien en nous ne doit séduire, aucune latitude n'est autorisée pour que fleurissent des désirs secrets, nulle faveur particulière ne doit être extorquée par des cajoleries, ni de part ni d'autre ; l'amour ne doit trouver aucune prise. Nous sommes des utérus à deux pattes, un point c'est tout : vases sacrés, calices ambulants. » (*La Servante écarlate*, Margaret Atwood, 1985). —



Ce livre est le premier récit intime de Marc-Olivier Fogiel sur un sujet qui lui tient à cœur et tient toute la société française en haleine, la gestation pour autrui.